

REPUBLIQUE
FRANCAISE
REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES
DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE
ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

Nombre de membres :
En exercice : 24
Présents : 19
Ayant pris part au vote
(vote public) : 21
o Pour : 21
o Contre : 0
o Abstention : 0
o Blanc : 0
o Nul : 0

Date de convocation :
Le 3 mars 2026

Date d'affichage :
Le 3 mars 2026

DELIBERATION N° :
DC/2026-03-09/17

OBJET DE LA SEANCE :
Budgets primitifs
Année 2026

Budget annexe
« Régie assainissement »

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-six, le neuf mars,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Montregard (salle multi-activités),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Gilles JURY)

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GOUY Pascal, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel, PEYRARD Nicolas, et Mmes DREVET Hélène, MEYNET Isabelle, MARCON Catherine, JAMES Marie-Laure et SOUTRENON Maryline.

Excusé : M. MOULIN Christophe.

Absents : Mme MASSARDIER Céline et CELLE Hubert.

Pouvoirs : Mme DURIEUX Gladys donne pouvoir à M. POINAS J-M.
Mme MOUNIER Emeline donne pouvoir à Mme MEYNET Isabelle.

M. le Président présente au Conseil Communautaire le projet de budget primitif 2026 du budget annexe « régie assainissement » s'équilibrant comme décrit ci-dessous :

Section de fonctionnement : 744 313.52 €

Dépenses :

011 charges à caractère général	160 795.60 €
012 charges de personnels	76 750.00 €
042 opérations d'ordre entre sections	326 046.31 €
65 autres charges de gestion courante	143 982.00 €
66 charges financières	36 239.61 €
67 charges spécifiques	500.00 €
TOTAL	744 313.52 €

Recettes :

002 Excédent d'exploitation reporté	23 163.41 €
042 opérations d'ordre entre sections	96 052.26 €
70 produits des services, domaine, ventes	478 000.00 €
74 subventions d'exploitation	116 372.27 €
75 autres produits de gestion courante	20 725.58 €
77 produits spécifiques	10 000.00 €
TOTAL	744 313.52 €

AR Prefecture

043-244300307-20260309-DC2026030917-DE
Reçu le 13/03/2026

Section d'investissement : 2 239 887.07 €

Dépenses :

040 opérations d'ordre entre sections	96 052.26 €
041 opérations patrimoniales	30 000.00 €
16 emprunts et dettes	153 834.81 €
20 immobilisations corporelles	50 000.00 €
21 immobilisations corporelles	1 910 000.00 €
TOTAL	2 239 887.07 €

Recettes :

001 Solde d'exécution investissement	77 709.77 €
040 opérations d'ordre entre sections	326 046.31 €
041 opération d'ordre dans la section	30 000.00 €
13 subventions d'investissement	37 404.37 €
16 emprunt et dettes assimilées	1 768 726.62 €
TOTAL	2 239 887.07 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le principe de voter par chapitre le budget annexe « régie assainissement » 2026 de la Communauté de Communes,
- approuve le budget primitif 2026 du budget annexe « régie assainissement »,
- charge M. le Président de mettre en œuvre la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET
Président,

Gilles JURY
Secrétaire de séance,



*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingean le*

Affichage et publication effectués le

AR Prefecture

043-244300307-20260309-DC2026030917-DE
Reçu le 13/03/2026